



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B
Synonym(s): SUBSTRAT-B-recette

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Engrais liquide pour plantes.
Catégorie de produit: Catégorie de produit 12 (PC12 Engrais),
Descripteur d'utilisation 21 (SU21 Utilisations par des consommateurs).

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur: Special Mix B.V.
J.P. Poelstraat 1
1483 GC De Rijp
Les Pays-Bas
Tél.: +31 (0) 299 675 711
Fax: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Website: www.goldlabel.nl

Informations:

Personne de contact: Hendrik Jongkind
Tél.: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Heures ouvrables (jours ouvrables): 09:00-17:00

Numéro d'appel d'urgence:

France: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris: +33 1 40 05 48 48
Belgique: Centre antipoison belge: +32 (0) 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008
Tombe.

Éléments d'étiquetage/déclaration préventive

Pictogrammes de danger: -
Mention d'avertissement: -
Mentions de danger:
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Précautions: -

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE

Tombe.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: -
Classification de l'étiquetage: -
Phrase(s) de risque: -
Conseil(s) de prudence: -

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: -



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 2/16

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

Autres dangers

Éviter le contact avec les yeux. Conserver hors de la portée des enfants.

Fiche de données de sécurité pour le mélange disponible sur demande ($\geq 0,1\%$ composant H360DF).

Il est recommandé aux femmes enceintes d'éviter le contact avec ce produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non.

vPvB: Non.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation

chimique:

Mélange.

Description:

Préparation à base (e.a.): nitrate de potassium, nitrate de magnésium, phosphate de monopotassium, nitrate d'ammonium, acide phosphorique et décahydrate de borax.

Composants dangereux

Nitrate de potassium

N° CAS: 7757-79-1
N° CE: 231-818-8
N° d'index: -
N° enreg. REACH: 01-2119488224-35
Teneur (W/W): 10 - 30 %
Danger:
1999/45/CE: O; R8.
1272/2008/CE: Ox. Sol. 3; H272.

Phosphate de monopotassium

N° CAS: 7778-77-0
N° CE: 231-913-4
N° d'index: -
N° enreg. REACH: 01-2119490224-41
Teneur (W/W): 10 - 20 %
Danger:
1999/45/CE: -
1272/2008/CE: -

Nitrate de magnésium

N° CAS: 10377-60-3
N° CE: 233-826-7
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 5 - 10 %
Danger:
1999/45/CE: O; R8 - Xi; R36.
1272/2008/CE: Ox. Sol. 2; H272, Eye Irrit. 2; H319.

Nitrate d'ammonium

N° CAS: 6484-52-2
N° CE: 229-347-8
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 0,5 - 2 %
Danger:



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 3/16

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

1999/45/CE: O; R8 - Xi; R36.
1272/2008/CE: Ox. Sol. 3; H272 - Eye Irrit. 2; H319.

Acide phosphorique 59 %

N° CAS: 7664-38-2
N° CE: 231-633-2
N° d'index: 015-011-00-6
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 0,1 - 1 %
Danger (100% matière):
1999/45/CE: C; R34.
1272/2008/CE: Skin Corr. 1B; H314.

Décahydrate de borax

N° CAS: 1303-96-4
N° CE: 215-540-4
N° d'index: 005-011-01-1
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 0,1 - 0,3 %
Danger:
1999/45/CE: Repr. Cat. 2; R60, R61.
1272/2008/CE: Repr. 1B; H360FD.

Pour le libellé complet des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Éloigner la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Le matériau attaque le tissu cutané - rincer la peau immédiatement après l'exposition peut limiter les dommages.

Après inhalation:

Fournir de l'air frais.

Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, ensuite rincer immédiatement et suffisamment longtemps (au moins 15 minutes) les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières ouvertes.

Assister la victime lors du rinçage oculaire.

Ensuite, consulter immédiatement un médecin/ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau (si la victime est consciente), et ensuite faire boire beaucoup d'eau.

Ne pas provoquer le vomissement. En cas d'indisposition, consulter un médecin ou transporter la victime à l'hôpital

(montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité). Si la personne doit vomir, maintenir sa tête

basse afin d'éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons. En cas de perte de conscience, placer la victime en

position latérale de sécurité. Défaire les vêtements serrés, tels que chemise, cravate ou ceinture. Repos.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation:

L'exposition aux vapeurs des composants dans des concentrations supérieures à la valeur MAC peut nuire à la santé et provoquer: sensation de brûlure, toux, respiration laborieuse, perte de conscience. Les effets peuvent être différés. L'inhalation prolongée d'aérosols ou/ou de brouillards peut provoquer une pneumonie et/ou un œdème pulmonaire, toutefois seulement après l'apparition d'effets corrosifs sur les muqueuses des yeux et/ou des voies



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

respiratoires supérieures.

Après contact avec la peau:

Légèrement irritant pour la peau. Les effets et symptômes d'irritation cutanée peuvent être notamment une rougeur et un décoloration jaunâtre. Contient de l'acide phosphorique qui peut être absorbé par la peau.

Après contact avec les yeux:

Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Rougeur. Douleurs.

Après ingestion:

Maux d'estomac. Irritation des membranes muqueuses.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique et thérapie de soutien selon prescription.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, poudre sèche ou jet d'eau. Combattre les foyers important au jet d'eau.

Mousse.

Sable.

Adapter les moyens d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité:

Puissant jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement ou d'incendie, risque de formation de gaz toxiques.

Produits pouvant être dégagés en cas d'incendie:

Oxydes d'azote (NO_x).

Pentoxyde de phosphore.

Conseils aux pompiers

Vêtements de protection spéciaux:

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Autres informations

Aucune exigence spécifique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation adéquate.

Porter des vêtements de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter en grandes quantités dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines sous forme concentrée.

Notifier les autorités compétentes en cas de rejet de grandes quantités dans l'environnement.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber immédiatement avec un matériau liant les liquides (sable, terre sèche).
Recycler, si possible.
Déposer dans des contenants appropriés pour l'élimination.
Ensuite, rincer les résidus avec beaucoup d'eau.

Référence aux autres sections

Informations concernant une utilisation sûre - voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle - voir section 8.
Informations concernant l'évacuation - voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange:

Prévoir une ventilation/extraction adéquate sur le lieu de travail.
Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence.
Éviter la formation d'aérosols.

Prévention des incendies et explosions:

Aucune exigence spécifique.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Fermer les récipients après usage.
Traiter les emballages vides comme s'ils étaient pleins.
Ne pas réutiliser l'emballage.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine.
Conserver au noir.
Protéger du gel.

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs.

Matériau approprié pour l'emballage: emballage d'origine, polyéthylène.

Matériau approprié pour les conteneurs et les conduits: Acier inoxydable, PVC.

Indications concernant le stockage commun:

Installer des cloisons de séparation dans le bac d'égouttage afin d'éviter que des engrais acides et basiques ne puissent se mélanger.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée: 5 - 35 °C.

Utilisation finale particulière

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Informations produit: 7757-79-1	Nitrate de potassium	
TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	5 (-) poussière inhalable

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
---------------------------------	--------------------	--



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 6/16
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-HYDRO-B
------------------------	------------------------------------

TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	1 (1,3) 2000/39/CE
TWA 15 min.		2 (2,6) 2000/39/CE

Composants dangereux avec DN(M)EL:				
Informations produit: 7757-79-1 Nitrate de potassium	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	20,8	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	36,7	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	12,5	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	10,9	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	12,5	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:				
Informations produit: 7778-77-0 Phosphate de monopotassium	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	4,07	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	3,04	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 7/16
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-HYDRO-B
------------------------	------------------------------------

	dermique			Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 10377-60-3 Nitrate de magnésium	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	20,8	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	36,7	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	12,5	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	10,9	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	12,5	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 6484-52-2 Nitrate d'ammonium	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	21,3	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	37,6	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	12,8	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	11,1	mg/m ³	Consommateurs Systémique



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 8/16
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-HYDRO-B
------------------------	------------------------------------

DN(M)EL	Long terme oral	12,8	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:				
Informations produit: 7664-38-2 Acide phosphorique	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	2,92	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	0,73	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec PNEC:			
Informations produit: 7757-79-1 Nitrate de potassium	Valeur	Unité	Compartiment
PNEC	0,45	mg/l	Eau douce
PNEC	0,045	mg/l	Eau de mer
PNEC	4,5	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	18	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	Pas de potentiel de bioaccumulation	mg/l	Oral

Composants dangereux avec PNEC:			
Informations produit: 7778-77-0 Phosphate de monopotassium	Valeur	Unité	Compartiment
PNEC	0,05	mg/l	Eau douce
PNEC	0,005	mg/l	Eau de mer
PNEC	0,5	mg/l	Rejets intermittents



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 9/16

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

PNEC	50	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	Pas de potentiel de bioaccumulation	mg/l	Oral (aliments)

Composants dangereux avec PNEC:

Informations produit: 10377-60-3 Nitrate de magnésium	Valeur	Unité	Compartiment
PNEC	0,45	mg/l	Eau douce
PNEC	0,045	mg/l	Eau de mer
PNEC	4,5	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	18	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	Pas de potentiel de bioaccumulation	mg/l	Oral (aliments)

Composants dangereux avec PNEC:

Informations produit: 6484-52-2 Nitrate d'ammonium	Valeur	Unité	Compartiment
PNEC	0,45	mg/l	Eau douce
PNEC	0,045	mg/l	Eau de mer
PNEC	4,5	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	18	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	-	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	Pas de potentiel de bioaccumulation	mg/l	Oral

Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à part les vêtements de protection.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire:

Aucune exigence spécifique, une ventilation normale suffit.

Protection des mains:

Gants de sécurité.



Le matériau des gants (EN374) doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques. Douche oculaire. Masque facial complet en cas de risque de projections/éclaboussures.

Protection du corps:

Porter des vêtements de protection adéquats (en cas de risque d'éclaboussures).

Procédures de mesure:

Afin de confirmer qu'une limite d'exposition est respectée et que l'exposition est maîtrisée de manière adéquate, il peut être nécessaire de déterminer la concentration des substances dans la zone de respiration ou dans l'espace de travail en général.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toute fuite du matériau et de solution concentrée doit être arrêtée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Apparence

Forme:	Liquide.
Couleur:	Vert clair.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur pH:	Non déterminé.

Changement d'état

Point/intervalle de fusion:	Non déterminé.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair :	> 93 °C.

Inflammabilité (solide, gazeux): Non utilisable.

Auto-inflammation: Non déterminé.

Danger d'explosion: Non déterminé.

Limites d'explosion

inférieure:	Non déterminé.
supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité: Environ 1,25 (eau = 1).

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement soluble/miscible.

Coefficient de partition

(n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité

dynamique: 6 cP.

cinématique: Non déterminé.

Autres informations

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation selon les consignes.

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé selon les prescriptions. Éviter le stockage à températures élevées (> 35 °C) afin d'éviter la détérioration du matériau ou la remontée de pression. Éviter les basses températures (< 5 °C) afin de prévenir la cristallisation.

Le matériau craint le gel.

Possibilité de réactions dangereuses

Contact avec des agents réducteurs forts (et les bases).

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'ignition. Éviter l'évaporation dans un espace non ventilé. Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Protéger du gel.

Matières incompatibles

Légèrement corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Pas de formation de produits de décomposition dangereux en cas de stockage normal. En cas d'exposition à la chaleur ou de combustion, des vapeurs irritantes ou toxiques, tels que des oxydes d'azote et pentoxyde de phosphore, peuvent se dégager.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë des composants.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Informations produit: 7757-79-1	Nitrate de potassium	
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD 425) 3750 mg/kg (rat) 1901 mg/kg (lapin)
Inhalation	LC50 (4 h)	0,527 mg/l (rat) (OECD 403, poussière inhalable)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)

Informations produit: 7778-77-0	Phosphate de monopotassium	
Oral	LD50	> 4640 mg/kg (rat)
Inhalation	LC50 (4 h)	> 0,83 mg/l (rat) (EPA OPP 81-3)
Dermique	LD50	> 7940 mg/kg (rat)

Informations produit: 10377-60-3	Nitrate de magnésium	
Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Inhalation	LC50 (4 h)	-
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)

Informations produit: 6484-52-2	Nitrate d'ammonium	
Oral	LD50	2950 mg/kg (rat) (OECD 401)
Inhalation	LC50 (4 h)	> 88,8 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 12/16
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-HYDRO-B
------------------------	------------------------------------

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Oral	LD50	2000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Inhalation	LC50 (1 h)	3846 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	2740 mg/kg (lapin)

L'évaluation suivante des dangers pour la santé est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Effet primaire d'irritation: de la peau:
Irritant pour la peau et les muqueuses.

des yeux:
Effet irritant / corrosif.

Mutagenicité pour les cellules germinales:
Non classé.

Toxicité reproductive et développementale:
Non classé. Contient du décahydrate de borax qui est classé comme dangereux pour l'enfant à naître (CLP ATP01).

Sensibilisation:
Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR (carcinogénicité, mutagenicité et toxicité pour la reproduction):
Non classé. Contient du décahydrate de borax qui est classé comme nuisible à la fertilité (CLP ATP01).

Autres informations:
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Écotoxicité des composants.

Toxicité aquatique:

Informations produit: 7757-79-1	Nitrate de potassium	
Poisson	LC50 (96 h)	> 98,9 mg/l (OECD 203) 180 - 200 mg/l (poecilia reticulata)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	2400 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 7778-77-0	Phosphate de monopotassium	
Poisson	LC50 (96 h)	> 100 mg/l (rainbow trout) (read across)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	> 100 mg/l (daphnia magna) (read across)
Algues	EC50 (72 h)	> 100 mg/l (desmodesmus subspicatus) (read across)
Bactérie	EC50 (3 h)	> 1000 mg/l (activated sludge) (read across, OECD 209)

Informations produit: 10377-60-3	Nitrate de magnésium	
Poisson	LC50 (96 h)	191 mg/l (95% CI 391-513)
Puce d'eau	EC50 (96 h)	490 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 6484-52-2	Nitrate d'ammonium	
---------------------------------	--------------------	--



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 13/16
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

Poisson	LC50 (48 h)	447 mg/l (95% CI 391-513)
Puce d'eau	EC50	-
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Poisson	LC100 (96 h)	3 - 3,25 mg/l (bluegill sunfish)
Puce d'eau	EC50 (96 h)	> 100 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

L'évaluation suivante des dangers pour l'environnement est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Persistance et dégradabilité

Partiellement inorganique et probablement largement biodégradable à terme.

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation:

L'enrichissement dans les organismes est improbable.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres informations écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification propre): peu polluant. Ne pas déverser le produit non dilué dans les nappes d'eau souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas à tous les critères d'évaluation pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est dès lors pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Peut être acheminé vers une installation d'incinération contrôlée moyennant le respect des réglementations des autorités locales.

Réglementation CE relative à l'élimination des déchets (EWC):

06 10 02* DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE, déchets provenant de la FFDD de produits chimiques contenant de l'azote, de la chimie de l'azote et de la production d'engrais; déchets contenant des substances dangereuses.

Emballages non nettoyés

Recommandation:

Évacuation conformément aux prescriptions légales. Vider soigneusement l'emballage. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit. Respecter la législation locale en matière de valorisation ou d'élimination des déchets.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID (transfrontalier)

Classe ADR/GGVSEB: Pas une marchandise dangereuse dans le sens des réglementations relatives au transport.

N° d'identification de danger: -
Numéro ONU: -
Groupe d'emballage: -
Étiquette: -
Marquage spécial: -
Nom d'expédition des Nations unies: -
Code de restriction en tunnels: -

Transport par voie navigable ADN/ADR

Classe ADN/R: -
Numéro ONU: -
Risque secondaire
Substances dangereuses pour l'environnement: -
Propriétés CMR: -
Flottabilité: -

Transport maritime IMDG

Classe IMDG: -
Numéro ONU: -
Étiquette: -
Groupe d'emballage: -
N° EMS: -
Polluant marin: -
Désignation technique exacte: -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: -
Numéro ONU: -
Étiquette: -
Groupe d'emballage: -
Désignation technique exacte: -

Dangers pour l'environnement

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales:



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 15/16

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-HYDRO-B

-

Règlements et directives UE s'appliquant à ce mélange (non encore mentionnés directement ou indirectement):

Directive 89/686/CEE

Directive 98/24/CE

Règlement 2003/2003/CE

Règlement 2012/109/CE

Équipement de protection individuelle.

Risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Concernant les engrais. Le produit est un ENGRAIS CE classé comme engrais de type NPK, liquide - azote (N) + phosphore (P) + potassium (K) + oxyde de magnésium (MgO) - engrais, NPK: 1,5-2-4,5 + 2 MgO.

Substances CMR (1907/2006/CE amendement de l'annexe XVII pour N° CAS 1303-96-4).

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des phrases R, H et EUH pertinentes des sections 2 et 3

R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R60	Peut altérer la fertilité.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une grave irritation oculaire.
H360FD	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Historique

Imprimé le:	14 août 2012.
Précédente édition:	Pas d'édition révisée.
Version:	1.0.

Abréviations et acronymes:

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
IATA-DGR:	Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ICAO-TI:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
P:	Marine Pollutant
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
EC50:	Half maximal effective concentration
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
OEL:	Occupational Exposure Limit
NOEC:	No Observed Effect Concentration
vPvB:	Very Persistent and Very Bioaccumulative
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
EWC:	European Waste Catalogue
TWA:	Time-Weighted Average, limit value pertaining to the MAC value
DNEL:	Derived No-Effect Level
DMEL:	Derived Minimal Effect Level
PNEC:	Predicted No-Effect Concentration



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 16/16

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:

GoldLabel-nutrients-HYDRO-B